



Chers adhérents, chers sympathisants

Vous êtes sans doute inquiets suite aux remous provoqués par certains articles de presse et émissions télévisées régionales.

En ce qui concerne **les mouvements sociaux** que connaît actuellement notre association, nous avons mandaté un cabinet d'avocats pour que soit trouvée, le plus rapidement possible, une solution permettant de retrouver un climat apaisé et serein.

En matière de gestion du personnel, il est important de signaler que la SPA St Etienne Loire doit faire bien des envieux en rémunérant chaque mois plus de 1200 heures de travail pour s'occuper d'environ 100 animaux quotidiennement, ceci dans le but d'offrir aux animaux les meilleurs soins et, également, de permettre à chaque salarié de s'occuper des animaux dans les meilleures conditions possibles.

En ce qui concerne **les euthanasies, nous sommes effectivement contre l'euthanasie d'un animal**, quels que soient son âge et sa race, excepté, bien entendu, lorsque le vétérinaire constate que cet animal souffre et que son état de santé ne peut s'améliorer. Nous considérons que c'est notre rôle d'Association de Protection Animale de **protéger et soigner tous les animaux, sans distinction**. Nous nous efforçons d'ailleurs de placer les plus fragiles en famille d'accueil chaque fois que nous le pouvons.

Grâce à l'efficacité de la commission santé, nous avons également développé une politique d'hygiène, de soins et de suivi des animaux qui nous permet maintenant depuis plus de 2 ans d'avoir éradiqué les grosses épidémies chez les chiens (toux du chenil, parvovirose, gastro-entérite, etc...).

Nous venons d'aménager une nouvelle quarantaine pour l'accueil des chats, afin de lutter plus efficacement contre les épidémies qui sévissent encore (sida du chat, coryza, teigne, etc...)

Nous poursuivons régulièrement nos travaux avec les collectivités locales (Mairie, Conseil Général, St Etienne Métropole, notamment) et les représentants de l'état pour l'amélioration de l'accueil des animaux, des salariés et du public.

En ce qui concerne l'article paru dans « la Tribune – Le Progrès » du 18 novembre 2009, notre association a porté secours à des animaux en détresse et a attiré l'attention du Procureur de la République sur leurs mauvaises conditions de vie.

Les animaux recueillis ont été immédiatement auscultés par des vétérinaires qui, après vérification, ont identifié uniquement ceux qui ne l'étaient pas (seul un chien était identifié, ce qui est contraire à la Loi).

Après les avoir remis sur pattes et soignés, en application de la décision du Procureur de la République, nous avons rendu ces animaux à leurs propriétaires, en très bon état de santé. Certains d'entre eux ayant un traitement médical à suivre, nous espérons qu'il sera effectivement poursuivi.

Si vous souhaitez que votre refuge puisse continuer à s'enorgueillir de ne pas pratiquer l'euthanasie, Si vous souhaitez que votre SPA continue à accueillir tous les animaux en détresse et à porter secours aux animaux maltraités et que les animaux que nous protégeons continuent à bénéficier des meilleurs soins, Si vous souhaitez que cesse l'ignoble et basse cabale organisée contre notre association et orchestrée pour d'obscurs objectifs, rejoignez-nous en nous adressant vos encouragements .

Merci d'avance

Certains d'entre vous nous ont déjà manifesté leur soutien par e-mails et courriers et nous les en remercions chaleureusement.

Pour le conseil d'Administration
Christine ABRIAL
Présidente de la SPA St Etienne Loire

Mot de la Présidente Décembre 2009

